La rubrique « Autres produits et charges opérationnels » regroupe essentiellement les produits nets de cession d'actif immobilisé, les revenus et charges générés par les « équivalents de trésorerie » ont été classés en produits de trésorerie et les produits et charges générés par les actifs financiers à court terme ont été classés en « Autres produits et charges financiers ».

La trésorerie englobe les équivalents de trésorerie et les achats et ventes d'actif financier à court terme figurent en « Autres flux liés aux opérations d'investissement ».

L'annexe aux comptes consolidés donne de plus amples renseignements sur ces comptes et les tableaux de passage au 30 juin 2004 et 31 décembre 2004 en normes françaises aux comptes en normes IFRS, présentent les impacts du passage aux nouvelles normes IAS/IFRS.

Au cours du premier semestre 2005, votre groupe a :

— cédé un entrepôt d'une surface de 60 m^2 environ situé à Vaulx-en-Velin (Rhône) ;

— poursuivi la restructuration et la rénovation de plus de 3 500 m^2 de locaux à usage de bureaux et d'activité dont plus de la moitié a été louée et livrée au cours du premier semestre 2005 ;

— déposé un permis de construire pour la réalisation d'un immeuble d'activité et de bureaux d'une surface de 4 000 m^2 situé à Lyon 9^e dont la livraison est prévue en 2007 ;

— participé à hauteur de 20 % à la création de la SCI Super Félix Faure devenue propriétaire d'un supermarché de 1 500 m^2 environ avec parking.

Au 30 juin 2005 et compte tenu de ces éléments, les actifs immobiliers des sociétés consolidées par intégration globale du groupe Docks Lyonnais représentent 40 000 m^2 environ dont 84 % sont à Lyon, et le taux financier d'occupation du patrimoine disponible à la location au 30 juin 2005, s'élève à près de 95 %.

Le revenu des immeubles s'élève à 1 577 K€ en diminution de 1,87 % suite aux cessions intervenues en 2004 et compte tenu des restructurations et rénovations de locaux à usage de bureaux et d'activité non disponibles à la location.

Les prestations de services s'élèvent à 422 K€, en progression de 17,22 %, et comprennent essentiellement le chiffre d'affaires réalisé par la société Hôtels Développements Investissements Services qui exploite une résidence hôtelière à l'enseigne « Les Palatines » et des appartements à usage de résidence meublée avec services.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 503 K€ contre 320 K€ au 30 juin 2004.

Les autres produits et charges opérationnels d'un montant de 41 K€ contre 1 834 K€ au 30 juin 2004 correspondent aux plus-values dégagées suite à la cession programmée d'actifs non courants (cession d'actif immobilisé).

Après dotations aux amortissements d'un montant de 537 K€ identique à celui du 30 juin 2004 et une charge d'impôt de 280 K€ contre 861 K€, le résultat net consolidé part du groupe est un bénéfice de 567 K€, soit 0,51 € par action.

Les capitaux propres consolidés hors intérêts minoritaires ressortent à 21 784 K€, soit 19,73 € par action.

Le chiffre d'affaires de la société anonyme des Docks Lyonnais, société-mère, s'élève au 30 juin 2005 à 1 281 K€ contre 1 320 K€ et le résultat net avant impôt, compte tenu d'un résultat exceptionnel de 62 K€ contre 1 810 K€, est un bénéfice de 497 K€ contre 2 245 K€.

La structure financière solide du groupe lui permet de poursuivre sa politique de développement et le revenu des immeubles du groupe consolidé pour l'exercice 2005, sauf événement exceptionnel, devrait être en progression de l'ordre de 4 %.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005.

(Période du 1er janvier au 30 juin 2005.)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la « Société anonyme des Docks Lyonnais », relatifs à la période du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le Règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Information semestrielle Docks Lyonnais 2005

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— la note 1 de l'annexe (2e paragraphe) qui expose les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— la note 1 de l'annexe (3e paragraphe) qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait a Lyon, le 17 octobre 2005.

Les commissaires aux comptes :

Commissariat Contrôle Audit - C.C.A., représenté par : BERNARD CHABANEL ;	Cabinet Requet Mabro, représenté par : JACQUES MABRO.

98841

ECOTEL

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €.
Siège social : 6-8, rue du Bois-Briand, 91080 Courcouronnes.
342 935 921 R.C.S. Evry.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 8 avril 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Les Affiches Versaillaises » du 18 octobre 2005.

98912

FLEURY MICHON

Société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 15 542 568,20 €.
Siège social : La Gare, 85700 Pouzauges.
572 058 329 R.C.S. La Roche-sur-Yon.

Chiffre d'affaires troisième trimestre 2005.

(En millions d'euros.)

Chiffre d'affaires IFRS	T3 2004 (*)	T3 2005	Variation	9 mois 2004 (*)	9 mois 2005	Variation
Traiteur	43,2	45,6	+5,6 %	129,1	135,4	+4,9 %
Charcuterie LS	53,1	56,2	+5,8 %	159,0	164,0	+3,1 %
Relais de croissance France	0,3	1,9	x6,3	1,1	7,4	x6,7
Export et autres	2,1	2,2	+4,8 %	6,6	6,6	=
Total	98,7	105,9	+7,3 %	295,8	313,4	+5,9 %

(*) Retraite de la déconsolidation de spécialités du monde.

Au troisième trimestre 2005, la croissance de Fleury Michon s'accélère sur son cœur de métier, permettant ainsi au groupe de confirmer ses objectifs annuels de chiffre d'affaires et de résultats.

98926